

GO4SURF SARL

Xénia et Alain GOFFAUX
167, chemin de la Gande Broque
40170 LIT ET MIXE

Réf : Ressources Humaines - 19207
Affaire suivie par RH
Ligne directe

OBJ : autorisation pratique du surf
REF : votre courrier du 4/02/2019

Madame, Monsieur ,

Comme suite à votre lettre citée en référence, et conformément aux informations que vous m'indiquez, je vous renouvelle mon accord de principe pour la pratique du surf sur la plage du Cap de l'Homy durant la saison estivale 2019.

Je vous invite toutefois à bien vouloir informer M. le chef de poste du Cap de l'Homy de vos interventions de façon à rester le plus en adéquation possible avec l'Arrêté Municipal réglementant les activités nautiques et la sécurité des baignades.

Je vous prie de croire, Madame, Monsieur, à l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Le Maire,
Dr Bertrand PUYO

